

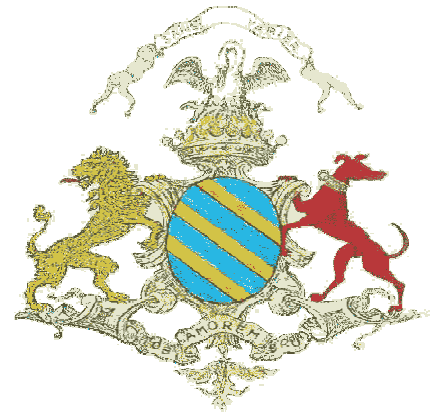
Assemblée du Conseil communal

HERBEUMONT

Extrait du Code de la Démocratie locale et
De la Décentralisation

L 1122-17 – Le Conseil ne peut
prendre de résolution si la majorité
de ses membres en fonctions n'est
présente.

Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent elle
pourra, après une nouvelle et dernière
convocation, délibérer, quelque soit le
nombre des membres présents, sur les
objets mis pour la troisième fois à l'ordre
du jour.



M. ...
est invité pour la première fois à
assister à la séance qui aura lieu le
29 mars 2010 à la maison
communale à **19h précises.**

Le 19 mars 2010.

La Secrétaire,

La Bourgmestre,

V. MAGOTIAUX

C. MATHELIN

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance précédente.
2. Budget communal 2010 – Approbation.
3. Désaffectation d'un emprunt – Décision.
4. Subsidés communaux aux associations – Décision.
5. Dotation communale à la zone de police – Décision.
6. Vente de terrains communaux – Décision.
7. PCA « La Garenne » - Elaboration d'un R.U.E. – Décision de principe.
8. Endoscopie à Martilly, St-Médard et Straimont – Approbation du décompte final des travaux.
9. Travaux de drainage chemin de l'Antrogne et rue de la Plite – Attribution du marché.
10. Fourniture de mobilier de bureau – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
11. Fourniture de matériel informatique – Approbation du cahier spécial des charges et choix du mode de passation de marché.
12. Location de chasse des usagers de St-Médard, Straimont et Orgeo – Décision.
13. Convention ONE / Accueil extrascolaire – Approbation.

Huis-clos

1. Personnel de l'accueil extrascolaire – Extension de contrat – Décision.
2. Marché de la comptabilité au home – Communication.
3. Organisation du home – Décision.